



DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Date limite de dépôt **24 octobre 2018**

RECONNAISSANCE CULTURE-JEUNESSE

*Dans le cadre de son événement **Prix d'Excellence - Édition 2018**, Culture Côte-Nord décernera cinq prix accompagnés de bourses offertes par ses partenaires. De plus, l'événement mettra en lumière le travail exceptionnel d'une organisation qui favorise la citoyenneté culturelle des jeunes ainsi que d'une entreprise privée pour son appui considérable dans le milieu culturel et artistique nord-côtier.*

*La **Reconnaissance Culture-Jeunesse** vise à souligner la contribution exceptionnelle d'un organisme, une institution scolaire, un centre de la petite enfance, une municipalité ou un individu dans le développement de la citoyenneté culturelle des jeunes. Cette contribution favorise l'accessibilité, la participation et l'acquisition de compétences auprès des jeunes dans le milieu des arts et de la culture sur le territoire nord-côtier. La candidature peut être déposée par l'instance concernée ou par un tiers.*

Culture Côte-Nord rendra hommage aux lauréats et lauréates au cours d'un événement festif qui se tiendra à Port-Cartier le samedi 24 novembre 2018.



ADMISSIBILITÉ

- Être un organisme, une institution scolaire, un centre de la petite enfance, une municipalité ou toute autre instance travaillant au développement des jeunes;
- Avoir participé activement au développement à la citoyenneté culturelle des jeunes par le biais d'activités, de sorties, de formations reliées au milieu des arts et de la culture sur le territoire de la Côte-Nord entre le 5 juin 2016 et le 3 juin 2018.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidatures déposés pour la **Reconnaissance Culture-Jeunesse** seront évalués à partir des critères suivants :

Originalité et qualité : / 35

Ce critère vise à souligner le caractère exceptionnel du projet, de l'événement ou de l'intervention par une pratique nouvelle et originale, un thème ou un sujet d'actualité ou l'expérimentation de nouvelles avenues mettant de l'avant la participation des jeunes.

Rayonnement et impact : / 35

Ce critère vise à reconnaître l'effet stimulant et d'entraînement du projet, de l'événement ou de l'intervention auprès de la clientèle jeunesse. Le projet aura un effet d'émulation culturelle et enrichit de manière significative pour les jeunes. La pertinence ou la capacité du projet à affirmer une présence artistique plus importante dans la vie de tous les jours sera pris en considération.

Conditions de réalisation : / 20

La difficulté ou l'ampleur du projet par rapport aux coûts du projet sont également à considérer. Certains projets se réalisent dans des conditions parfois très difficiles et l'organisme fait alors preuve d'imagination et de détermination pour s'assurer que son projet voit le jour malgré les difficultés techniques ou financières.

Appréciation générale : / 10

Cette appréciation est basée sur l'ensemble des dossiers proposés. Cette dernière notation vise à départager les dossiers de qualité et à pondérer les projets les uns par rapport aux autres.



PROCÉDURES

Le dossier de candidature devra contenir :

- *Le formulaire de candidature dûment complété et signé;*
- *Un bref historique de l'organisation;*
- *Une description des actions posées ayant favorisées l'accessibilité, la participation ou la formation des jeunes par les arts ou la culture;*
- *Un court texte mentionnant l'importance pour l'organisation de contribuer au développement culturel et artistique des jeunes.*

*Le dossier devra être acheminé par courriel à servicesmembres@culturecotenord.com ou par la poste **avant le 24 octobre 2018 à 16 h** à l'adresse suivante :*

*Culture Côte-Nord
22, place La Salle, 1^{er} étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3*

Un avis de réception sera envoyé à tous les participants. Un jury recevra les propositions de mise en candidature. Il jugera de leur admissibilité et évaluera leur caractère exceptionnel.

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du conseil d'administration de Culture Côte-Nord sont soumis à un code d'éthique. Ces derniers, de même que les membres du jury et le personnel du Conseil, doivent agir de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions et s'abstenir de prendre part à toute discussion relative à une candidature qui risque d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts. De plus, ils ne peuvent utiliser à leurs propres fins les informations confidentielles ou privilégiées qui leur sont communiquées.

REMISE DES PRIX

Les organismes finalistes dont la candidature aura été retenue par le jury ainsi que les lauréats seront honorés le 24 novembre 2018 lors d'un événement spécialement organisé pour l'attribution des prix dans la municipalité de Port-Cartier.

Les médias recevront un communiqué de presse afin d'annoncer publiquement les finalistes et également contribuer à leur donner davantage de rayonnement.



CALENDRIER

- o 24 septembre 2018
- o 24 octobre 2018
- o 5 novembre 2018
- o 24 novembre 2018

Début de la période de mise en candidature
Fin de la période de mise en candidature
Annonce des nommés
Cérémonie de remise des Prix d'Excellence

*Culture Côte-Nord, organisateur de l'événement,
remercie ses précieux partenaires*



Culture Côte-Nord reçoit l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications





FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

RECONNAISSANCE CULTURE-JEUNESSE

La **Reconnaissance Culture-Jeunesse** vise à souligner la contribution exceptionnelle d'un organisme, une institution scolaire, un centre de la petite enfance ou un individu dans le développement de la citoyenneté culturelle des jeunes par des actions concrètes d'accessibilité, de participation et d'acquisition de compétences dans le milieu des arts et de la culture sur le territoire nord-côtier.

Nom de l'organisme :

Nom de la personne responsable et titre :

Adresse de correspondance :

Téléphone :

Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Site Internet :

Historique de l'organisation :



Une description des actions posées ayant favorisé l'accessibilité, la participation ou la formation des jeunes par les arts ou la culture (en mentionnant les dates) :



Court texte mentionnant l'importance pour l'organisation de contribuer au développement culturel et artistique des jeunes :

Expliquer en quoi la présente candidature se démarque de l'ordinaire :
(Joindre en annexe tout document jugé pertinent)

Signature :

Date :



*Votre dossier devra être acheminé par courriel ou par la poste au bureau de Culture Côte-Nord **avant le 24 octobre 2018 à 16 h 00**, à l'adresse suivante :*

*Culture Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec), G4Z 1K3
Tél : (418) 296-1450 ou 1 866 295-6744
Fax : (418) 296-1457*

Courriel : servicesmembres@culturecotenord.com

Site Internet : www.culturecotenord.com